

Les délégués du PLR ont validé le papier de position sur l'énergie et le climat

Lugano, le 26 juin 2010

Communiqué

Les délégués du PLR ont validé le papier de position sur l'énergie et le climat

En outre, l'assemblée des délégués approuve unanimement la révision de l'AC

Le PLR a présenté son papier de mesures en matière de politique environnementale et d'énergie en appuyant sa politique sur 4 piliers. Ce papier a été développé par le groupe de travail « énergie et climat » et adopté par le comité directeur. L'assemblée des délégués, qui se tenait aujourd'hui à Lugano l'a validé en y ajoutant les propositions des cantons. La politique énergétique d'aujourd'hui est cruciale pour la prospérité et les emplois de demain. Nous avons besoin d'une vue d'ensemble et non de solutions « éco-naïves ». Les subventions, les impôts sur l'énergie ou les taxes d'incitation ne mènent pas au succès : la modernisation écologique ne peut réussir qu'à long terme et seulement dans un environnement concurrentiel et libéral en lieu et place d'un terrain de jeux pour l'interventionnisme politique. Le PLR veut une réduction en Suisse et à l'étranger des émissions de CO2 de 30% à l'horizon 2040 et propose pour ce faire, trois mesures concrètes : l'amélioration de l'efficacité énergétique, en particulier pour les anciens bâtiments ; 1,4 millions de véhicules électriques ou propulsés par des systèmes optimisés d'ici 2030 et une réduction de la bureaucratie dans le domaine de l'environnement. L'assemblée – composée de 213 délégués - s'est aussi déclarée favorable unanimement aux propositions sur la révision de l'assurance chômage.

L'assemblée des délégués s'est prononcée contre des subventions et taxes et spécialement contre des augmentations de ces dernières. Les 4 piliers en matière de politique environnementale et d'énergie avec les mesures les plus importantes du PLR sont :

- 1. Plus d'efficacité dans les mesures d'assainissement de bâtiments** : Le PLR. Les Libéraux-Radicaux considère l'assainissement de bâtiments comme l'un des moyens les plus importants pour la protection du climat car ce secteur représente environ 45% de la consommation nationale. Ceux qui répondent aux exigences cantonales sont exemptés de taxes sur l'énergie.
- 2. Plus d'efficacité dans la mobilité** : D'ici 2030, 30% des véhicules (jusqu'à 3,5 tonnes) doivent être munis d'un système alternatif de propulsion et de moteurs à propulsion optimisés (3L / 100Km / voiture). Les automobiles doivent être mises aux normes d'émission moyenne de 130g Co2/ km d'ici à 2015
- 3. Moins de bureaucratie en matière d'environnement** : Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut favoriser l'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en réduisant la bureaucratie. Les procédures d'autorisation sont à simplifier voire à supprimer
- 4. Sécurité d'approvisionnement énergétique** : La sécurité d'approvisionnement devient de plus en plus importante, même si les réserves de combustibles fossiles pour un avenir à « court-moyen » terme sont suffisantes. En outre, les conflits politiques dans les régions possédant de nombreuses réserves ne doivent pas être négligés. C'est pourquoi il est nécessaire de réduire la dépendance aux combustibles fossiles. La politique pour l'approvisionnement en énergie des quatre piliers du conseil fédéral est clairement soutenue par le PLR et ceci implique notamment des nouvelles centrales nucléaires.

L'assemblée des délégués s'est aussi déclarée unanimement favorable aux propositions sur la révision de l'assurance chômage. Le PLR se bat depuis longtemps pour la pérennité financière des assurances sociales et en a même fait un thème de sa campagne. En effet, la dérive financière qui a fragilisé le système social et conduit à des milliards de dette doit cesser ! Ce changement est en cours grâce à la politique libérale et nous en sommes heureux. Les papiers finaux se trouveront dans quelques jours sur le site internet du PLR. Les Libéraux-Radicaux.

Les délégués du PLR ont validé le papier de position sur l'énergie et le climat

Contacts:

- › CN Fulvio Pelli, Président du PLR, 079 230 02 03
- › CN Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33
- › CN Filippo Leutenegger, conseiller national, 079 447 99 07
- › Noé Blancpain, chef de la communication, 079 277 68 41